

# Bruxelles Patrimoines

40

Printemps 2026

# U

Dossier

**ART DÉCO,  
RÉSOLUMENT MODERNE**

# Pourquoi Pas ?

GAZETTE HEBDOMADAIRE PARAISSANT LE JEUDI SOIR

L. DUMONT-WILDEN — G. GARNIR — L. SOUGUENET



ON LES A EUS...

Dessin d'Amédée LYNEN

# La Belgique, d'une guerre à l'autre

## Le début d'un ère nouvelle ?

---

**CHANTAL KESTELOOT**

DOCTEURE EN HISTOIRE CONTEMPORAINE, CEGESOMA – CENTRE D'ÉTUDES GUERRE ET SOCIÉTÉ /  
ARCHIVES DE L'ÉTAT

---

---

**NDLR**

L'esthétique Art Déco fait son apparition dès les années 1910. Cependant, ce n'est qu'après la Première Guerre mondiale, dans un contexte de bouleversements socio-économiques et de progrès techniques, que ce style connaîtra son apogée. Cet article retrace la situation sociopolitique belge de l'entre-deux-guerres.



Couverture du magazine belge « Pourquoi Pas ? »,  
12 décembre 1918 (U-Liège Library).



**FIG. 1**  
Bruxelles, 22 novembre 1918. « Joyeuse entrée ». La famille royale devant le Parlement (© Archives du Palais royal / Archives de l'État).

**Q**uel est l'état de la Belgique en 1918? Quels sont les enjeux majeurs qui vont façonner cette période que l'on appelle aujourd'hui l'entre-deux-guerres? Au sortir de la Première Guerre mondiale, la Belgique a beaucoup changé, tant sur le plan politique qu'économique. Si, au niveau international, sa légitimité s'est renforcée, les défis sont multiples: apprendre à vivre avec les morts, gérer ceux qui rentrent, remettre le pays en ordre de marche, essayer de construire une société nouvelle. On a coutume de scinder l'entre-deux-guerres en deux périodes. La première période va de fin 1918 à la crise de 1929 et se caractérise par la reconstruction et une certaine prospérité, ainsi que par l'apaisement progressif des relations internationales. La seconde période va de la crise économique à la Seconde Guerre mondiale et se traduit par une fragilisation générale des démocraties et une incapacité à résoudre la crise. Les menaces de guerre pèsent de plus en plus sur les sociétés.

## LES CONTOURS D'UNE BELGIQUE NOUVELLE

Après plus de quatre années de guerre et d'occupation presque totale du territoire, la Belgique retient son souffle. L'Allemagne a signé l'armistice le 11 novembre 1918. Mais à Bruxelles, l'heure n'est pas encore aux réjouissances. Certains soldats allemands rêvent en effet de révolution et de fraternisation avec la population belge. Un *Soldatenrat* (Conseil des soldats) a été proclamé le 10 novembre et le drapeau rouge est hissé sur la façade du Parlement. Si les tentatives de fraternisation échouent, la situation n'en reste pas moins tendue durant quelques jours. Les derniers soldats allemands quittent la capitale le 16 novembre. Le lendemain, la population laisse enfin éclater sa joie. Adolphe Max, le bourgmestre de Bruxelles, interné en Allemagne depuis l'automne 1914, a réussi à prendre la fuite dans la confusion générale et est de retour à l'hôtel de ville. La foule se presse en masse sur la Grand-Place pour l'acclamer.

Mais c'est le 22 novembre 1918 qui marque véritablement la fin des hostilités. C'est enfin la Joyeuse Entrée du souverain et le défilé des troupes (FIG. 1). En cette circonstance, la ville veut se montrer sous ses plus beaux atours. Pas moins de huit monuments provisoires en plâtre ont été érigés à la hâte, en l'espace de quelques jours. Il s'agit à la fois d'effacer toute trace de la présence allemande, mais aussi de donner sens à l'expérience de guerre dans toute sa diversité. La journée résonne comme une réponse à celle du 4 août 1914, lors de l'entrée en guerre. La foule s'est massée sur le parcours que va emprunter la famille royale, suivie de détachements de l'armée belge et des armées alliées. Outre le défilé, le temps fort de la journée a lieu au Parlement. Le roi y prononce un discours capital pour l'avenir du pays. Il ne s'agit pas seulement de se réjouir de la victoire, mais aussi d'esquisser les contours d'une Belgique nouvelle. Ce texte, entériné par le nouveau gouvernement, a été rédigé par le roi avec son secrétaire, Jules Ingenbleek. Il y annonce pêle-mêle la suppression de l'article 310 du Code pénal – un obstacle au droit de grève –, promet l'égalité entre Flamands et Wallons, la création d'une université flamande – selon la terminologie de l'époque – à Gand ou encore le développement de la colonie et la poursuite de la « mission civilisatrice » en Afrique. Mais il a surtout ces mots : « L'égalité dans la souffrance et dans l'endurance a créé des droits égaux à l'expression des aspirations publiques (*Tous les députés se lèvent et applaudissent*). Le Gouvernement proposera aux Chambres d'abaisser, dans un accord patriotique, les anciennes barrières et de réaliser la consultation nationale sur la base du suffrage égal pour tous les hommes dès l'âge de la maturité requise pour l'exercice des droits civils (*Très bien! très bien!*) ». C'est le début d'une ère nouvelle. Le suffrage universel masculin est enfin acquis. Seules les veuves de guerre – non remariées – et les héroïnes de guerre sont mises sur un pied d'égalité. Chose curieuse, si elles ne peuvent voter, les femmes sont néanmoins éligibles. Sur le plan communal, par contre, le suffrage devient bel et bien universel. Hommes et femmes de plus de 21 ans sont désormais citoyens et citoyennes. Ce changement radical s'inscrit dans le contexte social tendu d'après-guerre. Le contexte des derniers jours de guerre, l'impact de quatre années de privations, sans compter l'écho potentiel de la révolution bolchévique et des troubles en Allemagne, tous ces éléments font craindre que des troubles sociaux n'éclatent. Peu avant

son retour à Bruxelles, alors qu'il séjournait au château de Loppem, le roi a consulté diverses personnalités issues des trois partis traditionnels, les ambassadeurs des pays neutres, mais aussi des personnalités ayant joué un rôle clé en Belgique occupée. Le catholique Léon Delacroix est chargé par le roi de mettre sur pied un nouveau gouvernement qui comptera douze ministres : six catholiques, trois libéraux et trois socialistes. C'est déjà en soi une petite révolution.

Depuis 1884, le pays était en effet gouverné par des majorités absolues catholiques. L'heure est désormais aux gouvernements de coalition, un exercice auquel les partis en présence sont peu préparés. La période sera marquée par de nombreuses crises politiques ; pas moins de dix-huit gouvernements vont se succéder entre novembre 1918 et mai 1940. Entre 1921 et 1935, le pays est gouverné par des coalitions associant le plus souvent catholiques et libéraux – une seule unit catholiques et socialistes. Durant la seconde moitié des années trente, à l'heure où la crise économique se double d'une remise en cause croissante des institutions démocratiques dans un contexte de tensions internationales, on assistera au retour de gouvernements d'union nationale associant catholiques, socialistes et libéraux.

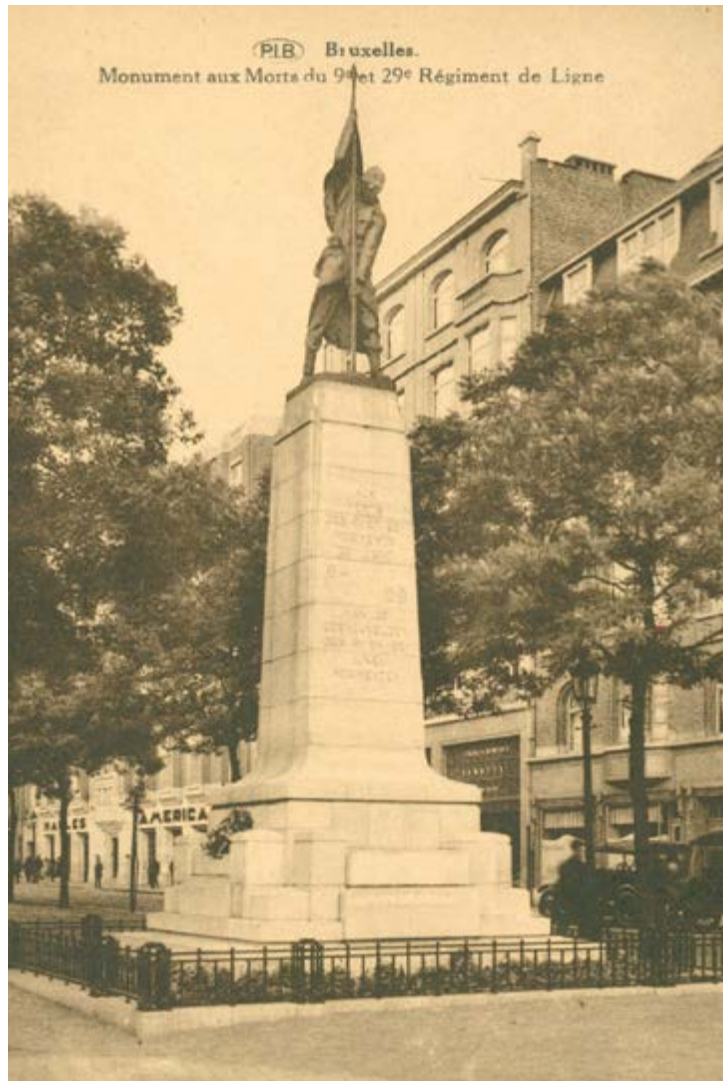
## DES DÉFIS DE TAILLE

Mais les défis qui attendent le pays ne sont pas que politiques. Il faut gérer ceux qui rentrent chez eux, mais aussi ceux qui ne reviennent pas. Les soldats retrouvent leurs foyers même si en Belgique la mobilisation n'a jamais été totale ; seuls 20 % des hommes ont été incorporés. Les retrouvailles sont le plus souvent heureuses, mais pas dans tous les cas. La guerre a transformé les êtres dans leur chair et dans leur âme. Certains rentrent blessés, détruits, handicapés. Hommes et femmes ont changé. Les soldats ne sont pas les seuls à faire leur retour : plus d'un demi-million de Belges rentrent après quatre années d'exode. Parmi les revenants, il y a également des prisonniers de guerre et des déportés politiques. Là aussi, tous ne reviennent pas. Sur le plan humain, le bilan est lourd – même s'il est moindre qu'en France ou en Allemagne – environ 40.000 soldats ont perdu la vie, soit un peu plus de 10 % des mobilisés, de même que quelque 9.000 civils (6.000 lors de l'entrée en guerre et 3.000 des suites de leur déportation

en Allemagne), sans oublier les victimes de la grippe espagnole qui a frappé le pays, comme d'autres, à partir de l'été 1918. On en ignore le nombre précis mais elles se comptent en dizaines de milliers. Les sociétés essayent de trouver un sens à cette guerre qui les a tant meurtries. Le pays se couvre de monuments, des rues rendent hommage à la mémoire de guerre depuis ses composantes internationales – les grands héros – jusqu'aux soldats locaux (FIG. 2). Les anciens combattants s'organisent et se regroupent.

Le Traité de Versailles, signé le 28 juin 1919, impute la responsabilité exclusive du conflit à l'Allemagne et à ses alliés. L'empire colonial allemand est démantelé et ses territoires sont confiés à d'autres sous forme de mandats par la Société des Nations nouvellement créée. Pour la Belgique, cela se traduit par un mandat sur ce que l'on appelle alors le « Ruanda-Urundi », soit le Rwanda et le Burundi actuels. Désormais, la présence coloniale belge ne se limite plus au Congo. Sur le plan territorial, la Belgique se voit en outre attribuer la région d'Eupen-Malmedy ainsi que le territoire neutre de Moresnet. En matière de réparations, il est prévu que les dettes de guerre de la Belgique seront payées par l'Allemagne qui se voit également imposer de payer divers dédommagements ainsi que des livraisons en nature. Dans les faits, seule une petite partie des réparations allemandes sera effectivement versée, et ce malgré l'occupation par des troupes françaises et belges, de la Rhénanie d'abord et de la Ruhr ensuite - une stratégie destinée à faire pression sur l'Allemagne.

Au sortir de la guerre, le contexte économique est particulièrement difficile. Il faut remettre sur pied les infrastructures de communication, nettoyer et puis reconstruire les régions dévastées, dont la zone de front, redéployer un appareil industriel largement endommagé – voire démonté – par l'occupant, construire de nouveaux logements. Pour ce faire, la Belgique – comme d'autres – compte sur les réparations à imposer aux États vaincus. Après une phase de récession générale fin 1920, la Belgique retrouve son niveau d'avant-guerre fin 1923-début 1924. Néanmoins, l'instabilité monétaire reste préoccupante. Elle est liée à la fin de la convertibilité du franc en or et à l'introduction d'un cours forcé. Les finances publiques souffrent de cette situation. Une politique d'assainissement monétaire est mise en œuvre par



**FIG. 2**  
Monument aux Morts des 9<sup>e</sup> et 29<sup>e</sup> Régiments de Ligne, Bd. de Dixmude, Bruxelles  
(Collection Belfius Banque-Académie royale de Belgique © ARB urban.brussels DE16\_012).

le gouvernement Jaspar (1926-1927). À la veille de la grande crise de 1929, le Produit National Brut a augmenté de près de 40 % par rapport à 1920, la production industrielle de quelque 90 %. Les salaires réels ont connu un gain d'environ un tiers et le chômage est marginal.

Outre les défis économiques, la question des sanctions – ce que l'on appelle la répression – à l'encontre de ceux qui se sont enrichis durant la guerre ou ont accepté de travailler pour l'ennemi, est également parmi les priorités politiques de la sortie de guerre. Cela n'a rien



**FIG. 3**  
Affiche de la Grande Revue "Comment ça va !", 1925,  
fonds iconographique, affiche 1652-1 (© AVB).

d'étonnant, les Belges ont souffert du conflit et le contexte est à l'exaltation du patriotisme. Les mauvais citoyens – les traîtres – doivent donc être sanctionnés. Parmi eux se trouvent les activistes flamands. Plus que leur nombre – environ 300 –, c'est le symbole qu'ils représentent qui va peser durablement sur les débats politiques. Les francophones les assimilent aux « Boches » (on utilise le terme de « Flamboches ») et ils servent à discréditer toutes les revendications flamandes. La population flamande va rapidement les considérer comme des victimes, voire des martyrs, ce qui entraîne une demande

d'amnistie. Cette mesure est finalement introduite en 1937, mais elle ne permet pas d'apaiser totalement les esprits.

### UNE NOUVELLE PLACE POUR LES FEMMES?

Contrairement à la France, à la Grande-Bretagne ou encore à l'Allemagne, les femmes belges n'ont pas remplacé les hommes dans les entreprises durant la guerre. Cette situation est principalement liée à un taux de mobilisation des hommes largement inférieur et à l'arrêt d'une partie de la production, voire au démantèlement des entreprises belges par l'occupant, de même qu'à l'impossibilité de produire des armes pour le front puisque la Belgique est occupée. La guerre et la libération de 1918 ne se traduisent donc pas par un grand mouvement d'émancipation même si les rapports hommes-femmes sont bouleversés par l'occupation. Sur le plan politique, on l'a vu, les droits des femmes restent limités. Les années 1920 s'inscrivent sous le signe de tendances contradictoires. Il y a d'une part une nouvelle image de la femme, de nouvelles coiffures et tendances vestimentaires. Mais d'autre part, le conservatisme social tend à consolider des modèles anciens : l'homme en tant que chef de famille et la femme dans son rôle de mère, le tout accompagné de politiques natalistes. Le travail salarié reste mal perçu par une partie de la société et rien n'est fait pour l'encourager même si de nouvelles professions qualifiées de « féminines » émergent. Dans les faits, les mentalités évoluent, mais le contexte général reste celui d'une société à domination masculine. La figure de la « garçonne », si elle a profondément marqué les esprits, ne concerne guère qu'une infime minorité de femmes, en milieu urbain et généralement dans des milieux privilégiés ou d'avant-garde. Pourtant, la vie change. Après quatre années d'occupation, hommes et femmes aspirent à plus de légèreté et de distractions. La journée de travail de 8 heures, introduite en 1921, laisse une plus grande place aux loisirs : radio, cinéma, théâtre, thés dansants, sports, tourisme... (FIG. 3). La tendance ira en se développant avec l'introduction des congés payés en 1936. La consommation évolue elle aussi, c'est le plein développement des grands magasins. Mais ce modèle est fragile, comme va le révéler la crise économique.



**FIG. 4**  
Pèlerinage de l'Yser 1932  
(Fonds Sipro, © CegeSoma/Archives de l'État).

## LES TENSIONS COMMUNAUTAIRES, UN DOSSIER OMNIPRÉSENT

Sur le plan communautaire, c'est une période de turbulences qui s'ouvre et qui marque toute la période de l'entre-deux-guerres. Le mouvement flamand s'affirme; un parti nationaliste – le Frontpartij – issu du mouvement de soldats flamands dans les tranchées, est créé au printemps 1919. Comme par le passé, en Flandre, les catholiques restent les plus ardents défenseurs de la cause flamande, rejoints par une partie du monde socialiste. Les libéraux, eux, restent dans leur immense majorité défenseurs de la Belgique unitaire et francophone. Au lendemain du conflit, on pense encore que le bilinguisme généralisé est une option réaliste. Mais rapidement, il apparaît qu'une Belgique bilingue est une illusion. Dans un contexte où le français demeure la langue de l'élite, les Flamands réalisent que le bilinguisme se fera toujours au détriment de leur langue. Wallons et francophones, pénétrés par la supériorité « naturelle » du français, refusent en effet toute forme de bilinguisme dans les provinces wallonnes. En 1930, l'Université de Gand est enfin néerlandisée. Les cours se donnent désormais en néerlandais avec un régime transitoire pour ceux dont les études sont déjà entamées. Deux ans plus tard, un changement clé intervient: l'unilinguisme régional est consacré par la loi.

Désormais, ce sont deux entités unilingues – Flandre et Wallonie – qui sont créées. Bruxelles est légalement bilingue, puisqu'elle doit être la capitale de tous. Dans les faits, la francisation s'y poursuit néanmoins. Mais les tensions ne sont pas que linguistiques. À cet égard, la Grande Guerre constitue une rupture. D'autres dossiers – la mémoire de guerre, la question de l'amnistie, la neutralité ou encore les orientations politiques générales – traduisent des sensibilités bien distinctes entre les populations flamande et francophone.

## CRISE ÉCONOMIQUE ET FRAGILISATION DE LA DÉMOCRATIE

La crise économique de 1929 va profondément impacter les pays européens. Rapidement, le chômage se développant, fragilisant un nombre croissant de familles, certaines régions étant particulièrement touchées. En Belgique comme ailleurs, les partis au pouvoir semblent incapables de répondre à la crise et les régimes démocratiques s'en trouvent fragilisés. Avec l'arrivée d'Hitler au pouvoir en janvier 1933 et l'avènement d'autres dictatures sur le sol européen, les tensions internationales occupent une place sans cesse croissante. En 1939, l'Europe ne compte plus que onze démocraties. Cette situation entraîne l'arrivée



**FIG. 5**  
Léon Degrelle, chef de Rex, 1936 (coll. Auditorat général © CegeSoma/Archives de l'État).

d'un flux de réfugiés qui quittent leur pays pour échapper aux persécutions politiques et religieuses. D'autres arrivent également poussés par des logiques de survie économique. Dans le contexte de crise, ces nouveaux venus sont souvent perçus comme des concurrents déloyaux qui acceptent de travailler pour des salaires plus bas. La xénophobie nourrit le débat politique. En matière d'immigration, la politique de l'État belge oscille entre tolérance et fermeté, selon le contexte économique et les responsables politiques en place. Avec la crise économique, l'absence de système de protection sociale entraîne le développement de la misère. Les femmes en sont particulièrement victimes puisqu'elles se retrouvent de plus en plus exclues du monde du travail.

En février 1934, le roi Albert meurt accidentellement. Celui qui a incarné la résistance belge

sur le front pendant quatre ans est pleuré par de larges pans de la population. Son fils aîné lui succède. Dans un contexte troublé, le nouveau souverain – Léopold III – intervient activement dans la fixation des contours de la politique internationale de la Belgique. En 1936, l'alliance militaire avec la France qui avait remplacé la politique de neutralité au lendemain de la Grande Guerre est rompue et remplacée, à la grande satisfaction des Flamands, par une politique dite d'indépendance, c'est-à-dire, pour reprendre les termes du ministre des Affaires étrangères, Paul-Henri Spaak, une politique « exclusivement et fondamentalement belge ».

Jusqu'en 1936, la domination des trois partis traditionnels – représentant plus de 90 % de l'électorat – n'est guère menacée. Le Parti communiste de Belgique demeure à la marge. Quant au Frontpartij, il conserve jusqu'en 1932 un visage démocratique et un profil idéologique assez flou, de la droite à la gauche. En 1933, il est remplacé par une nouvelle formation : le Vlaams Nationaal Verbond (VNV). L'ancrage idéologique a nettement évolué, puisque le parti s'affiche d'emblée comme une formation de droite, nationaliste et radicale (FIG. 4). Pour le nationalisme flamand, c'est le début d'une réorientation significative. Une autre menace d'extrême droite se profile également : le Parti rexiste. À sa tête, un jeune et turbulent orateur issu du giron catholique : Léon Degrelle (FIG. 5). La nouvelle formation tente de s'implanter dans l'ensemble du pays, même s'il est majoritairement francophone. Il se revendique d'ailleurs du nationalisme belge. Les résultats de ces deux formations ainsi que celle du Parti communiste lors des élections législatives de 1936 constituent un véritable séisme. Les deux formations d'extrême droite remportent 18 % des sièges à la Chambre – soit 37 sièges sur 202, 21 pour Rex et 16 pour le VNV – et le Parti communiste passe de 3 à 9 députés. Ce poids – tout relatif – de l'extrême gauche confirme l'anticommunisme d'une partie des élites. Pour la démocratie belge, l'avertissement est sérieux. Les partis traditionnels ne sont épargnés ni par les scandales politico-financiers ni par les tensions internes, communautaires ou marquées par des divergences de vues entre ailes conservatrice et progressiste, voire entre générations. L'influence du Front populaire – une coalition réunissant divers partis de gauche et dirigée par le socialiste Léon Blum – au pouvoir en France se fait également sentir. Des grèves éclatent en juin 1936 et, à son tour, la Belgique introduit

**FIG. 6**  
Arrivée d'enfants espagnols à Bruxelles  
(© CegeSoma/Archives de l'État).

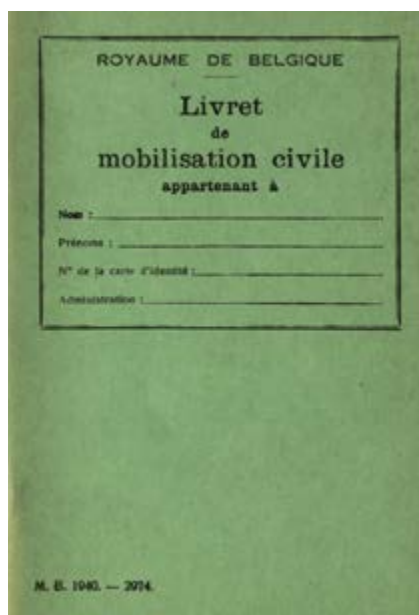


des congés payés ainsi que la semaine des 40 heures et des augmentations salariales. La Guerre civile espagnole entraîne également de nombreux débats intérieurs quant à la légitimité d'une intervention. En Belgique comme ailleurs, des jeunes rejoignent les Brigades internationales tandis que de jeunes enfants espagnols sont recueillis dans des familles belges (FIG. 6).

Si les nationalistes flamands s'implantent durablement sur l'échiquier politique, il n'en va pas de même pour Rex qui ne conserve que quatre sièges lors des élections de 1939. Cet effondrement, qui doit beaucoup à la condamnation très ferme par les plus hautes autorités de l'Église, est également révélateur de l'inconsistance d'un mouvement qui apparaît davantage comme un accès de mauvaise humeur, un vote de circonstances que le reflet d'un sentiment profond, à l'inverse du nationalisme flamand. Si la sensibilité flamande apparaît de plus en plus exacerbée, le choix de la politique d'indépendance a également attisé un ressentiment dans le sud du pays. Le Mouvement wallon, né en opposition au mouvement flamand à la fin du XIX<sup>e</sup> et qui recrute surtout dans les milieux libéraux et socialistes, n'est certes pas un mouvement de masse comparable à son homologue flamand, mais en cette fin des années trente, il est l'expression d'un malaise qui se traduit par le rejet de la politique d'indépendance,

l'attachement aux valeurs démocratiques et un sentiment croissant de méfiance vis-à-vis de Bruxelles, considérée comme la capitale d'un État dont le rapport de force semble pencher sans cesse davantage en faveur de la Flandre.

Six gouvernements se succèdent entre juin 1936 et mai 1940. Même s'il espère encore y échapper, le pays se prépare à un nouveau conflit. Dès mars 1935, le Parlement a adopté la loi sur le fonctionnement de l'administration et de la justice en cas d'invasion du territoire par une armée ennemie. Les fonctionnaires reçoivent un « livret de mobilisation civile » qui reprend leurs droits et obligations en cas d'occupation ainsi que le texte de la Convention de La Haye qui régit ce que l'on appelle le droit de la guerre (FIG. 7). Deux jours avant la Conférence de Munich – où l'on discute du sort des Sudètes en Tchécoslovaquie – en septembre 1938, l'armée est mise sur pied de paix renforcé : 300.000 soldats sont mobilisés (FIG. 8). En septembre 1939, c'est le début de la « drôle de guerre ». La Belgique en revient à son strict statut de neutralité, massant des troupes tant à la frontière avec la France qu'avec l'Allemagne, même si une partie croissante de la population et de la classe politique prend conscience que la menace ne peut venir que de l'Est. Un gouvernement d'union nationale est mis en place. Le Parlement lui octroie des pouvoirs



**FIG. 7**  
Livret de mobilisation civile  
(© CegeSoma/Archives de l'État).



**FIG. 8**  
L'armée belge sur le pied de guerre, 1939-1940  
(Fonds Siphon, © CegeSoma/Archives de l'État).

spéciaux. Comme partout, la mobilisation – qui touche alors près de 600.000 hommes – a de profondes implications sur l'économie et le fonctionnement de l'État. Le 10 janvier 1940, un avion allemand s'écrase sur le sol belge, à quelques kilomètres de la frontière. À son bord se trouvent des plans d'invasion du pays. Mais les problèmes intérieurs continuent d'absorber les énergies et ce n'est que de justesse qu'une nouvelle crise gouvernementale est évitée fin avril. Elle concerne la réorganisation du ministère de l'Instruction publique sur base de critères linguistiques... Deux semaines plus tard, la Belgique est envahie.

À la veille de la Seconde Guerre mondiale, la société belge reste profondément et durablement marquée par la crise économique, mais aussi par la crise des valeurs démocratiques. Des tendances autoritaires se manifestent dans la quasi-totalité des formations politiques. Personne ne semble capable de mettre fin à la crise. Sur le plan international, une nouvelle guerre semble inéluctable. En Belgique, les crises politiques successives ont lourdement miné la confiance dans les institutions. Cette situation laisse des traces profondes, comme en témoigne l'apathie générale lors de l'invasion de 1940.

## ORIENTATION BIBLIOGRAPHIQUE

GÉRARD, E., *La Démocratie rêvée, bridée et bafouée, Nouvelle Histoire de Belgique 1918-1939*, Bruxelles, Le Cri Édition, 2010.

GUBIN, E., VAN MOLLE, L., *Femmes et politique en Belgique*, Bruxelles, Racine, 1998.

LIERNEUX, P., PEETERS, N. (dir.), *Au-delà de la Grande Guerre. La Belgique 1918-1928*, Bruxelles, Racine, 2018.

VAN YPERSELE, L., DEBRUYNE, E., KESTELOOT, Ch., *La Belgique, la mémoire et la guerre (1914-2014)*, Bruxelles, La Renaissance du Livre, 2014.

*La séduction des masses. Les années 30 en Belgique*, Catalogue de l'exposition « Les années 30 en Belgique », CGER/Ludion, Bruxelles, 1994.

### Comité de rédaction

Jean-Marc Basyin, Julie Coppens, Suzanne Gillijns Paula Dumont, Valerie Orban et Cecilia Paredes.

### Coordination scientifique

Paula Dumont

### Conseillers experts

Manuela Core, Caroline Criquillon, Eric Demelenne, Catherine Leclercq, Anne Totelin, Manja Vanhaelen

### Coordination de l'iconographie

Paula Dumont avec l'appui de Julie Coppens

### Auteurs/ collaboration rédactionnelle

Carmen Azevedo, Renaud Bardez, Veronique Boone, Manuela Core, Caroline Criquillon, Carla Debarre, Odile De Bruyn, Eric Demelenne, Florence Doneux, Paula Dumont, Elisabeth Gerard, Thierry Henrard, Vincent Heymans, Chantal Kesteloot, Jochen Ketels, Philippe Leblanc, Catherine Leclercq, Isabelle Lecocq, Murielle Lesecque, Cécile Mairy, Valérie Orban, Cecilia Paredes, Emilia Pauchard, Savinien Peeters, Noémie Petit, Anne-Marie Pirlot, Mathilde Semal, Maité Springael, Caroline Styfhals, Barbara Van Der Wee, Manja Vanhaelen, Wivine Wailliez, Catherine Walraevens, Stefan Wouters

### Rédaction finale en français

Valérie Orban

### Rédaction finale en néerlandais

Paula Dumont

### Traduction

Oneliner

### Traduction Abstract

service traduction SPRB

### Relecture

Anne Marsaleix, Philippe Charlier, Julie Coppens, Alice Gerard, Nazim Lison Marina Rainoldi, Brigitte Van der Bruggen

### Liste des abréviations

AGR – Archives générales du Royaume  
AGRBC – Arrêté du Gouvernement de la Région Bruxelles-Capitale  
AVB – Archives de la Ville de Bruxelles  
CIVA – Centre international pour la ville, l'architecture et le paysage  
ISAD – Institut Supérieur des Arts décoratifs  
KIK-IRPA – Koninklijk Instituut voor het Kunstpatrimonium Institut royal du Patrimoine artistique  
SLRB – Société du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale  
TP – Travaux publics  
ULB – Université Libre de Bruxelles

### ISSN

2034-578X

### Dépôt légal

D/2026/6860/002

Dit tijdschrift verschijnt ook in het Nederlands onder de titel "Erfgoed Brussel".

### Cartographie article 3

Emilia Pauchard

### Graphisme

Toast Confituur Studio

### Création de la maquette

Polygraph

### Impression

InitialP

### Diffusion

Cindy De Brandt, Ilse Weemaels.  
bpeb@urban.brussels

### Coordination des publications

Cecilia Paredes

### Remerciements

Philippe Charlier, Céline Cheron, Adrien Dominique, Caroline Esgain, Marine Gerard, Pascale Ingelaere, Romain Landmeters, Harry Lelièvre, Muriel Muret, Jules Poncin

### Éditeur responsable

Sarah Lagrillière, directrice générale adjointe, urban.brussels (Service public régional Bruxelles Urbanisme & Patrimoine) Mont des Arts 10-13, 1000 Bruxelles

Les articles sont publiés sous la responsabilité de leur auteur. Tout droit de reproduction, traduction et adaptation réservé.

### Contact

Direction Connaissance et Communication  
Mont des Arts 10-13,  
1000 Bruxelles  
www.patrimoine.brussels  
editions@urban.brussels

### Crédits photographiques

Malgré tout le soin apporté à la recherche des ayants droit, les éventuels bénéficiaires n'ayant pas été contactés sont priés de se manifester auprès de la Direction Connaissance et Communication d'urban.brussels.

### Déjà paru dans Bruxelles Patrimoines

001 – Novembre 2011 – Rentrée des classes

002 – Juin 2012 – Porte de Hal

003-004 – Septembre 2012 – L'art de construire

005 – Décembre 2012 – L'hôtel Dewez

Hors série 2013 – Le patrimoine écrit notre histoire

006-007 – Septembre 2013 – Bruxelles, m'as-tu vu ?

008 – Novembre 2013 – Architectures industrielles

009 – Décembre 2013 – Parcs et jardins

010 – Avril 2014 – Jean-Baptiste Dewin

011-012 – Septembre 2014 – Histoire et mémoire

013 – Décembre 2014 – Lieux de culte

014 – Avril 2015 – La forêt de Soignes

015-016 – Septembre 2015 – Ateliers, usines et bureaux

017 – Décembre 2015 – Archéologie urbaine

018 – Avril 2016 – Les hôtels communaux

019-020 – Septembre 2016 – Recyclage des styles

021 – Décembre 2016 – Victor Besme

022 – Avril 2017 – Art nouveau

023-024 – Septembre 2017 – Nature en ville

025 – Décembre 2017 – Conservation en chantier

026-027 – Avril 2018 – Les ateliers d'artistes

028 – Septembre 2018 – Le Patrimoine c'est nous !

Hors-série – 2018 – La restauration d'un décor d'exception

029 – Décembre 2018 – Les intérieurs historiques

030 – Avril 2019 – Bétons

031 – Septembre 2019 – Un lieu pour l'art

032 – Décembre 2019 – Voir la rue autrement

033 – Printemps 2020 – Air, chaleur, lumière

034 – Printemps 2021 – Couleurs et textures

035 – Printemps 2021 – Georges Houtstont et la fièvre ornemaniste de la Belle Époque

036 – Automne 2022 – Points de vue

037 – Automne 2024 – Objets et collections

038 – Printemps 2025 – Focus 1939-99

039 – Été 2025 – Reconvertir les bureaux

040 – Printemps 2026 – Art Déco, résolument moderne

Retrouvez tous les articles sur [www.patrimoine.brussels](http://www.patrimoine.brussels)

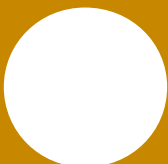


Résolument engagé dans la société de la connaissance, urban.brussels souhaite partager avec ses publics un moment d'introspection et d'expertise sur les thématiques urbaines actuelles. Les pages de Bruxelles Patrimoines offrent aux patrimoines urbains multiples un espace de réflexion ouvert et pluraliste.

L'Art Déco est indissociablement lié à l'esprit de l'entre-deux-guerres, période durant laquelle une vague de renouveau traverse la société. Ce numéro souhaite mettre en lumière cet aspect, avec des contributions qui abordent des thèmes sociétaux, comme l'accès des femmes à la profession d'architecte, ainsi que des sujets plus techniques, tel le défi que représentent les nouveaux matériaux de l'époque pour la restauration du patrimoine Art Déco aujourd'hui.

**Sarah Lagrillière**  
Directrice Générale Adjointe

# U



20 €



ISBN 978-2-87584-241-1